A la Fédération Nationale des trépanés et blessés de la tête

L'assemblée générale annuelle de ce groupement, qui compte actuellement plus de mille membres actifs, se tiendra le dimanche 29 janvier, à 10 h. 30, salle Meury, 2 et 4, rue du Bleu Mouton, à Lille.

A l'issue de la réunion, un déjeuner intime par souscription (coût: 30 fr.) sera servi dans une des salles de l'établissement. On est prié de souscrire chez M. Ghys, 31, rue des Tanneurs, à Lille, dernier délai: 23 janvier.

Cette assemblée générale sera rehaussée par la présence du colonel Picot, président des « Gueules cassées », grand animateur de la souscription nationale « La Dette ».

Aux veuves remariées victimes de guerre

Le Comité invite toutes les veuves de cette catégorie à se rendre au siège, Cabaret Flamand, 23, place Ribour, le dimanche 8 janvier 1933, de 10 à 12 h., pour communication très importante et paiement des cotisations de 1933.

COKE FEL-DEL
MAXIMUM D'ÉCONOMIE
Félix DELATTRE Rs -Tél. 4132-33

L'AUTEUR DU VOL de DOCUMENTS SECRETS, à AMIENS EST CONDAMNÉ A QUATRE MOIS DE PRISON

On se rappelle sans doute le vol de documents commis le 8 décembre dernier, 43 ans, qui fut arrêté à Lille à sa descente en gare d'Amiens, par Albert Kerkove, du train par la police, à qui le signalement avait été donné.

Ramené à Amiens, Kerkove a comparu mercredi devant le tribunal correctionnel, qui lui a infligé quatre mois de prison et 50 fr. d'amende pour avoir voyagé sans billet.

Délivrée de ses rhumatismes à 95 ans

« Une cure miraculeuse »

Quel bonheur cela doit être pour cette femme, qui a souffert de rhumatismes pendant de nombreuses années, que de se sentir délivrée de ses douleurs à son âge! Elle écrit :

« Je voudrais vous dire que depuis que j'ai commencé à prendre des Sels Kruschen, il y a deux ans, je suis complètement débarrassée de mes rhumatismes qui m'ont fait tant souffrir pendant de longues années. Je suis maintenant dans ma quatre-vingt-quinzième année et suis heureuse de ne plus ressentir aucune douleur. J'attribue cela à la « petite dose » de Kruschen que je prends régulièrement. »

Mme A. E. S.

Si tout le monde comprenait que la « petite dose » quotidienne de Kruschen est aussi nécessaire pour le nettoyage interne de l'organisme que le savon et l'eau le sont pour le nettoyage externe, il n'y aurait bientôt plus de rhumatismes, de goutte ou de maux de reins, plus de foies et d'intestins paresseux, plus de constipation.

Kruschen est la combinaison de différents sels naturels, et chacun d'eux agit sur un organe déterminé du corps pour l'obliger, doucement mais sûrement, à s'acquitter régulièrement de sa fonction. Tous les déchets, tous les poisons sont expulsés; les dépôts d'acide urique sont dissous et ne peuvent plus se reformer; le sang est nettoyé et fortifié. Il s'ensuit la disparition des douleurs et malaises de toutes sortes ainsi qu'une merveilleuse sensation de force, d'énergie et d'activité joyeuse. Prenez votre « petite dose » de Kruschen chaque matin et vous vous porterez bien. Sels Kruschen, toutes pharmacies: 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

NORD

Dans la magistrature

Est nommé juge au tribunal de 1re instance d'Amiens, sur sa demande, M. Macaire, nommé président du tribunal de 1re instance d'Hazebrouck et non installé.

Un singulier cambriolage à Wambrechies

Rentrant chez lui le soir, M. Charles Blondeau, 59 ans, qui habite une maisonnette au lieu dit « Le Beau Bouquet », constata que la serrure d'un bahut ancien où il plaçait ses économies, avait été fracturée. Une cassette renfermant 1.400 fr. en billets de banque de 100 fr. avait disparu.

M. Blondeau avertit le garde-champêtre et la gendarmerie. Mais dans la matinée de mercredi, peu avant l'arrivée des gendarmes, une singulière découverte était faite: 1.200 fr., enveloppés grossièrement dans un papier de journal, avaient été retrouvés vers 8 h., sous la fenêtre de la maison de M. Blondeau. Ce paquet ne devait être là que depuis peu car les nombreuses personnes qui, journellement passent sur le trottoir ne l'avaient pas remarqué.

Des soupçons se portèrent sur un individu qui, interrogé, a nié les faits. L'enquête se poursuit.

Un ouvrier de la voie a le pied écrasé par une machine haut-le-pied, à Douai

Alors qu'il était occupé au relèvement de la voie, l'ouvrier Georges Tettard, 30 ans, demeurant rue de Lambres, à Sin-le-Noble, a été surpris par une machine haut-le-pied. Les roues de la lourde machine lui passèrent sur le pied droit, qui fut broyé. Transporté à l'Hôtel-Dieu, le malheureux ouvrier a dû subir l'amputation du pied.

Un vol de près de 9.000 francs à Leforest

MM. Béguet et Leroux, commissaire et inspecteur de la brigade mobile, enquêtent actuellement à Leforest, sur un vol assez mystérieux commis au préjudice des époux Debski, polonais, qui habitent 38, cité du Planty, à Leforest.

Les économies du ménage, soit 8.900 fr., se sont volatilisées. Une jeune femme de l'entourage du ménage a été interrogée sur son emploi du temps, mais jusqu'à présent, aucun élément probant n'a pu être retenu contre elle.

Son repas terminé il s'endormait

A peine ses repas terminés, il se sentait pris de sommeil. Ce symptôme de mauvaise digestion a disparu depuis qu'il suce deux pastilles digestives Rennie avant de sortir de table. Les Pastilles Rennie fourbissent à l'estomac avec la pepsine et la pancréatine les principes naturels dont il a besoin. Elles suppriment ou préviennent tous malaises. Essayez le Digestif Rennie. Toutes pharmacies: 3 fr. 95 la boîte de poche; 12 fr. 75 le grand flacon. 410754

LES HORAIRES D'AUTOBUS

Avec la date de janvier 1933, vient de paraître le premier numéro d' « Autobus et Autocars », horaires des services d'autobus du département du Nord.

Une préface expose le but de ce périodique, qui est très pratique et rendra de grands services.

PAS-DE-CALAIS

A Setques, un cycliste est grièvement blessé par une auto

Mercredi soir, vers 19 h., M. Clodomir Regnier, âgé de 40 ans, employé de chemin de fer à la gare de Saint-Omer rentrait chez lui à Lumbres. Monté sur sa bicyclette, il traversait la commune de Setques, lorsqu'il fut tamponné par une automobile dont le conducteur prit la fuite.

Grièvement blessé, le malheureux cheminot fut reconduit à son domicile.

CONTRE L'ANÉMIE

Vous êtes pâle. Vous vous sentez harassé par le poids de la journée. La lassitude physique agit sur votre énergie morale et souvent le découragement s'empare de vous.

Il faut lutter contre cet état qui risque de vous faire perdre le bénéfice de vos efforts antérieurs et de paralyser votre avenir.

Augmentez votre dose de sommeil, prenez de l'exercice et surtout surveillez votre nourriture. Choisissez des aliments qui contiennent sous un petit volume le maximum de calories. Croquez du sucre, par exemple. Mettez-en deux morceaux de plus dans votre café du matin et augmentez le nombre d'entremets sucrés que vous consommez. Votre fatigue disparaîtra et, de nouveau, vous prendrez goût à la vie.

SOMME

Deux blessés dans un capotage d'auto à Saint-Saufleu

Dans la soirée de mercredi, M. André Lefrançois, fabricant de motocyclettes à Saint-Ouen, et sa femme, se rendaient à Amiens, en auto, quand dans un virage à Saint-Saufleu, la voiture se retourna. Les deux occupants furent gravement blessés; M. Lefrançois, atteint d'une fracture du crâne, est dans le coma et sa femme porte une forte plaie à la jambe et des contusions multiples.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX. — Le concert annuel de l'Amicale Diderot. — C'est le 5 février que l'Amicale Diderot organise son concert annuel, au profit de sa caisse de secours, avec le concours de sa section artistique et d'artistes réputés de la région. Nul doute que ce concert, qui obtient chaque année un très grand succès, tant au point de vue spectacle qu'affluence, attirera encore bon nombre d'amateurs de chant et de belle musique. Les cartes d'entrée sont en vente chez tous les amicalistes, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, à Roubaix et au siège de l'Amicale, 72, rue de l'Alma, à Roubaix. Prix d'entrée unique: 2 fr. 50.

LE CASINO DE ROUBAIX présentera ce soir deux grands films: « Pur-Sang » et « Sola ». « Pur-Sang » est interprété magistralement par Madg Evans, qui y est d'une élégance et d'une personnalité extrêmement séduisantes. Mais le protagoniste qui conquiert le public est Clark Gable (le sosie de Valentino), sans oublier Ernest Torrence, qui est un parfait éleveur de chevaux. Les amateurs de courses hippiques seront conquis par le merveilleux film « Pur-Sang » et « Sola » est interprété par une pléiade d'artistes français: Damia, la vedette de music-hall; Henri Rollan, Marguerite Moreno, etc... Ce programme débutera également demain à l'Hippodrome de Tourcoing.

LILLE. — Grand Théâtre. — Relâche.
— **Théâtre Sébastopol.** — Relâche.
— **Alhambra.** — Ce soir vendredi, à 20 h. 30, « Pouche », opérette.

COLISÉE
CE SOIR à 8 heures 30
Une délicieuse opérette cinématographique
ENLEVEZ-MOI
avec Jacqueline FRANCELL et Roger TRÉVILLE
VENDREDI PROCHAIN
FLORELLE dans
— LA FEMME NUE —
Au Buffet du COLISÉE dégustez un RIM, jus d'orange garanti naturel. Le verre 3 fr.

- CASINO de ROUBAIX -
Tél. 13.14. Ce soir à 8 h. 30, début de
PUR SANG
Film sur la vie des courses hippiq.
SOLA avec Damia, Henri Rollard et M. Moreno
Laurel et Hardy dans
LA MAISON DE TOUT REPOS

Salle Sainte-Cécile Téléph. 1.99
soirée à 8 h. 15
UN GRAND FILM avec
Jean Murat, Danièle Parola dans
LE DERNIER CHOC
Film et comique sonores. Dessin animé

C'est à force de tousser qu'on devient poussif

A la suite d'une grippe ou d'un rhume mal soigné, de nombreuses personnes restent fragiles des bronches, des poumons. Chaque hiver elles sont reprises de quintes de toux grasse ou sèche. A force de tousser, elles deviennent poussives, emphysémateuses, elles respirent difficilement, étouffent au moindre effort.

Après avoir montré le mal, indiquons maintenant le remède: l'iode, l'iode qui ne se contente pas de calmer la toux, comme certains « pectoraux », mais qui, en désinfectant et en fortifiant tout l'appareil respiratoire, tarit les expectorations, fait disparaître définitivement la toux et l'oppression, rend la respiration ample, régulière. De plus, l'iode influence merveilleusement l'état général: le malade reprend du poids, sa résistance à l'infection est augmentée, il est cuirassé contre de nouvelles attaques.

L'iode dont il s'agit, ici n'est pas, bien entendu, l'iode pur, mais l'iode « stabilisé » par son association avec des extraits végétaux, tel qu'il existe dans la Vasculose Cocset (1). Cette préparation agit avec une promptitude et une régularité étonnantes dans tous les cas de rhume négligé, bronchites récidivantes, asthme ou suites d'intoxication par les gaz, emphysème. Faut-il ajouter que la Vasculose Cocset est absolument inoffensive?

(1) Vasculose Cocset, toutes pharmacies: le flacon, 10 fr. 60; 16 fr. 95 le double flacon. A défaut, écrire aux Laboratoires Cocset, 66, rue Falguière, Paris (XVe). 410754

BELGIQUE

L'action maçonnique

L'intervention de la Franc-Maçonnerie dans les luttes politiques, est ainsi dénoncée par « La Gazette », journal libéral de Bruxelles:

« Pour entrer dans le parti libéral ou du moins pour y faire carrière, il faut être maçon. Il suffit pour s'en convaincre de pointer la liste des représentants libéraux et de constater qu'à quelques rares exceptions, ils le sont tous.

» Ainsi les destinées du parti, si elles sont débattues ouvertement dans les assemblées politiques sont en réalité menées, au fond, dans le secret des loges.

» Cet envers du parti libéral est un des principaux freins à son développement. D'abord, il constitue un argument formidable que les catholiques ne se font point faute d'utiliser; ensuite, et c'est un point encore plus grave, l'obligation pour « arriver » dans le parti libéral, d'être maçon écarte de ses rangs, non seulement ceux à qui leurs opinions religieuses interdisent de s'y affilier, mais également tous les citoyens qui se refusent, par esprit d'indépendance et, disons le mot, par libéralisme, à se plier à la discipline des loges ».

LES ÉVÈNEMENTS DE BEAURAING
Une déclaration de l'évêque de Namur

Mgr Heylen, évêque de Namur, a déclaré qu'il n'interdisait plus aux prêtres d'aller à Beauraing et qu'il réserve son jugement sur les apparitions, comme ce fut le cas de l'évêque de Tarbes lors des apparitions de Lourdes, que l'Eglise a attendu quatre ans avant de reconnaître.

L'évêque a ajouté qu'on ne pouvait douter de la bonne foi des enfants.

Ceux-ci continuent à se rendre à la grotte et à y prier, mais l'apparition ne se montre plus.

Les parents refusent que de nouvelles expériences soient faites sur les petits visionnaires avant l'enquête officielle.

Un confrère raconte que des adultes ont déclaré avoir vu mercredi soir, l'apparition dans le lointain. Cette affirmation ne repose sur aucun fait que l'on puisse contrôler.

UN VOL SACRILÈGE

Des malfaiteurs ont, pendant la nuit de mercredi à jeudi, cambriolé l'église des Pères de Scheut, à Anderlecht. Le tabernacle a été fracturé et plusieurs objets du culte en ont été enlevés. Le ou les malfaiteurs doivent s'être laissés enfermer dans l'église. Ils ont abandonné sur les lieux un foulard en soie beige à lignes rouges, ainsi qu'un bout de lame de canif au moyen duquel ils ont probablement fracturé le tabernacle. La police a ouvert une enquête et suit une piste sérieuse.

LES SALAIRES DANS LES MINES

La Commission nationale mixte des mines s'est réunie de nouveau jeudi, pour examiner la question des salaires. Les délégués ouvriers ont insisté de nouveau pour que les salaires soient stabilisés. Les patrons donneront leur réponse samedi.

NOUVELLE ARRESTATION D'UN FAUX PRÊTRE

La police de Liége a arrêté un individu qui se dit être Jean Crove, âgé de 45 ans, originaire de Syrie et domicilié à Toulouse. Il a exhibé une prétentue autorisation de l'évêché, datant de novembre 1932, qui lui donnait le pouvoir de célébrer la messe à l'étranger; et c'est ainsi qu'il officia à l'église Saint-Antoine à Anvers et qu'il parvint à se faire remettre 200 francs du supérieur d'un couvent de Louvain. Ce document a été reconnu faux, ainsi que le passeport que possédait l'individu. Il a été écroué.

MOUSCRON

L'arrestation à Metz de J.-B. Debaere

Hier, nous avons relaté dans quelles circonstances s'était constitué prisonnier à Metz, J.-B. Debaere, qui s'était évadé du bagne où il avait été conduit pour une durée de vingt ans, pour meurtre d'un vieillard, M. Lemenu.

Précisons que le meurtre eut lieu au 81 de la Chaussée de Lille (Risquons-Tout) et non pas Chaussée d'Albèkes.

T. S. F.

Programmes du vendredi 6 janvier

RADIO P.T.T. NORD LILLE. — 8 h., retransmission, depuis Paris-P.T.T., de la revue de la presse parisienne du matin. — 12 h. 30, concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord. Programme : Marche Néans (Alleter); Carnaval, ouverture (Franz Suppé); Emperor, valse (Johann Strauss); Le Prophète, fantaisie sur l'opéra (Meyerbeer); Mireille (Gounod) : O Magali, par Mlle Gauhey et Michelotti; Anges du Paradis, par Vilabella; Le Cid, ballet (Massenet); Castillane, Andalouse, Aragonaise, Aubade, Catalane, Madrilène, Navarraise. — 18 h. 30, informations; cours économiques; arrivée des navires au port de Dunkerque; cours des valeurs. — 15 h., récital d'orgue, par M. Jouglet, organiste de Saint-Etienne; intermède de clarinette par M. Lucien Vanhée, soliste de Radio-P.T.T.-Nord. Programme : Kleines Harmonisches Labyrinthe (J.-S. Bach); Pastorale (Boëllmann); Pastorale du Mont-Saint-Guilmant); Puer Natus (A. Guilmant); Rapsodie sur deux Noëls (Guy Ropartz); Rigaudon et Musette (J.-P. Rameau); Larghetto du Quintette (Mozart), pour clarinette, soliste M. Lucien Vanhée; Marche des Rois Mages (Th. Dubois); Prière de l'Oratorio (Saint-Saëns); Paraphrase (Ch. Quef); Noël désuet (Monnet); Noël (A. Holmès); Noël (C. Franck). — 17 h., retransmission, depuis Strasbourg, de la musique de jazz donnée par l'orchestre, sous la direction de M. Roekam. 18 h., concert de musique de chambre, organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours du trio Radio-P.T.T.-Nord. Programme : Trio n° 3 en ut mineur (Beethoven), par MM. Hespel, Vandervelden, Rebillard; Suite bergamasque pour piano (Claude Debussy), solo M. Hespel; Sonate à trois (Jean-Baptiste Loeillet), par MM. Hespel, Vandervelden, Rebillard. — 19 h., musique reproduite. — 19 h. 15, cours, communiqués, informations, résultats du tirage des primes de la veille. — 19 h. 30, « Les grues des entreprises humaines à travers les âges : Le Canal maritime de Suez », causerie par M. Minet, architecte, professeur à l'Institut Catholique des Arts et Métiers. — 19 h. 45, informations, disques. — 20 h., indication de l'heure, tirage des primes. — 20 h. 05, émission des adhérents (disques demandés) : Femmes que vous êtes jolies (Codini); Flots du Danube (Ivanovici); Griserie (Rose-Millandy et Varenne); Elle s'appelle Françoise (Marceau-Simons); Valse des Cols bleus (Marfiotti); Quand on s'en va, du film « Un homme en habit » (Borel-Clerc); Quand on s'aime bien tous les deux (Ceotto et Charlys). 20 h. 30, concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours de Mlle Michelle, fantaisiste, et M. Nozeloff, baryton et l'orchestre Radio-P.T.T.-Nord. Programme : La Chauve-Souris (Johann Strauss); Rapsodie hongroise n° 2 (Liszt); Sylphes du Rubinstein, valse brillante (Ketelbey); Trois danses espagnoles (José Lucchesi) : Danse gitane, Malaguena, Bolero vivo; Joséphine vendue par ses sœurs (V. Roger) : Rendez-moi; Fagotini (F. Lehar) : J'ai toujours cru qu'un baiser, par M. Nozeloff; Suite fantastique (Foulds) : Pierrette et Pierrot, Chanson pensive, Le Chemin de la Croix, Cortège carnavalesque; La Pie voleuse, ouverture (Rossini); Le Petit Faust, fantaisie sur l'opéra-bouffe (Hervé); Sur le Bosphore, intermezzo turque (Paul Lincke); Pirouette, danse du clown (Herman Finck); Ville d'amour, du film « Le Congrès s'amuse » (Heymann); Vous (Walter Jeff et Jim Swift); Chérie (Monte Wilhite), par Mlle Michelle; Dans les Eaux bleues, havaïennes (Ketelbey); Surcouf, fantaisie sur l'opéra-comique (Planquette).

RADIO-PARIS (174 kc:s, 75 kw, 1724,1 mètres). — 7 h. 45 : Musique enregistrée : L'abeille (Schubert); Sérénade (Mendelssohn); Rhapsodie (Brahms) — 12 h. 30 : L'orchestre Krettly : « L'heure classique et romantique » : L'apothéose de Lulli, fragments (Couperin); Musette et Figue (Giardini), interprété par Robert Krettly; Ballet d'Alceste (Gluck : Ouverture de la Flûte enchantée (Mozart); Le rouet d'Omphale (Saint-Saëns); Germania (Brahms) « Musique symphonique » : Divertissement sur des chansons russes (Rabaud); Scènes hongroises (Massenet). — 16 h. 30 : Cours primaire d'anglais (dixième leçon). — 16 h. 10 : Causerie agricole : « Pulvérisateurs à grande puissance », par M. Engelhard, ingénieur technique d'agriculture. — 16 h. 30 : L'orchestre Krettly; Mélodrame de Piccolino (Guiraud); Entr'acte de la Colombe (Gounod); Ballet des Deux pigeons (Messager). — 18 h. 50 : Chronique des Assurances sociales. — 19 h. Causerie par M. Albert Emile Sorel : « Guizot ». — 19 h. 20 : L'orchestre Krettly : Danse des lutins (Gillet); Noël Giappone (Ganne); Romance (Leduc); Valse des esprits (Strauss); A petits pas (Sudessi); Promenade matinale (Lacombe). — 20 h. : Revue, par le diseur-humoriste Moriss avec le concours de la petite Gisèle Parry. — 20 h. 15 : Musique de chambre : Sonate pour harpe, flûte et alto (Debussy), interprétée par Mlle Lautemann, M. Rochut et Mme Yvonne Pascal; Pièces pour violoncelle : Sérénade (Borodine); Elégie (Akimenko); Caprice slave (Scharwenka), interprétées par Roger Bouillème; Pièces pour piano; Jeux d'eau (Ravel); Trois valses (Brahms); Polonaise en mi (Liszt), interprétées par Mme Madeleine Pelletier; Pièces pour flûte, interprétées par M. Rochut; Variations libres et finale (G. Pierné), pour harpe, flûte, violon, alto et violoncelle, interprétées par Mlle Lautemann, MM. Rochut, Terenbaum, Mme Yonne Pascal, M. Roger Bouillé. Entr'actes aux heures habituelles. Au premier entr'acte, à 20 h. 40 : Chronique gastronomique, par le docteur Edouard de Pomiane.

TOUR EIFFEL (1.445,8 m.). — 12 h. 30, retransmission de concert. — 17 h. 45, Journal parlé. — 19 h. 30, radio-concert : Concerto (Hændel); Suite en si mineur (Bach); Symphonie (G.-P.-E. Bach). — 20 h. 20, heure musicale et littéraire.

RADIO-STRASBOURG (345,2 mètres). — 11 h. 30, disques. — 13 h. 10, disques. — 17 h., musique de jazz. — 19 h. 45, concert d'orchestre. — 20 h. 30, Sonate en sol majeur (Beethoven); Sonate (Gabriel Fauré); Sonate en ré mineur (Brahms).

RADIO-TOULOUSE (385,1 m.). — 12 h. 30 orchestre. — 12 h. 45, le quart d'heure des auditeurs. — 13 h. 5, quelques chansonnettes. — 13 h. 15, musique militaire. — 14 h. 30, soli divers. — 17 h., orchestre. — 17 h. 20, quelques airs d'opérettes. — 17 h. 30, musique de danse. — 17 h. 45, quelques morceaux d'accordéon. — 18 h. 15, petits ensembles. — 18 h. 30, chansonnettes. — 18 h. 45, orchestre symphonique. — 19 h. 30, orchestre argentin. — 19 h. 45, quelques fragments d'opéras-comiques. — 20 h., orchestre viennois. — 20 h. 30, quelques fragments d'opéras. — 20 h. 45, soli de violon. — 21 h., concert. — 21 h. 30, orchestre. — 22 h., quelques extraits de films. — 22 h. 30, la demi-heure des auditeurs marocains. — 23 h. 15, chansonnettes. — 23 h. 30, la demi-heure des auditeurs anglais. — 0 h. 5, orchestre symphonique.

BRUXELLES (589 kc:s, 15 kw, 509,8 m.) — 12 h. : Musique enregistrée : Marche du 13e régiment de ligne (Courtrain); Les pêcheurs de perles, Je crois entendre (Bizet); Cendrillon, valse (Palmgreen); La voiture de la mariée (Ekmann); Oiolo mio (di Capua); Berceuse slave (Neruda); La bohème, Que cette main est froide (Puccini) : Sonja, ballade russe (Partos); Le saule (Hahn); Beaux yeux, mélodie populaire; Revue des succès (Dostal); Le Tasse, Les regrets (Benjamin Godard); Danse roumaine; Revenons à la valse, pot-pourri (Freudenthal); La reine de Saba, cavatine (Gounod); Marche du 22e régiment de ligne (Moortgat). — 13 h. : Journal parlé. — 13 h. 10 : Concert par le petit orchestre de l'I.N.R. : Carnaval (Guiraud) : La barcarolle, valse (Waldteufel); Chanson italienne (De Tuyel); Fantaisie sur La Dame Blanche (Boieldieu); Le merle blanc pour piccolo (Damaré), par M. F. Gilman; Ma poupée chérie, mélodie (de Séverac); Un cocktail dans un bar mystérieux (Katscher), pot-pourri; Raggin' the Fidle, fox-trot pour violon (Gerrebos). — 14 h. : Emission de la Radiophonie scolaire organisée par le ministère des Sciences et des Arts. — 17 h. : Musique enregistrée; Abu Hassan, ouverture (Weber); Der Wanderer (Schubert) : Finale de la symphonie La Cloche (Haydn); La nuit ensorcelée (Chopin-Aubert); Canzonetta (Mendelssohn); Marie-Madeleine, A la fontaine O bien-aimé (Massenet); Allegretto du quatuor en mi bémol (Tchaïkowsky); Ballade (Fauré). — 18 h. : M. Philippson, docteur professeur à l'Université de Bruxelles : « L'utilité de la science pure ». — 18 h. 15 : Musique enregistrée : Berceuse (Gretchaninoff); Sérénade italienne (Hugo Wolf); Scherzo-valse (Chabrier). — 18 h. 40 : Concert par le petit orchestre de l'I.N.R. : Marche orientale (Granados); Petite suite de concert (Coleridge-Taylor); Vision (Dredla); Madame Favart, fantaisie (Offenbach); Fascinatin' vamp, fox-trot (Nussbaum); Dans tes bras, habanera (Mommaert); Tarentelle (Godard). — 19 h. 15 : Causerie par M. Coorsemans, avocat, conseiller communal de Bruxelles. Sujet : « Aperçu de la politique étrangère ». — 19 h. 30 : Journal parlé. Chronique littéraire par M. Frédéric Denis. — 20 h. : Concert par le grand orchestre symphonique de l'I.N.R. : Symphonie en ré mineur (César Franck). — 20 h. 45 : Causerie par M. Ch. Janssens, d'Ixelles, avocat à la cour d'appel. Sujet : « L'avenir du parti libéral ». — 21 h. : Reprise du concert avec le concours de M. Rebeau, ténor du théâtre royal de la Monnaie : La fiancée vendue, ouverture (Smetana); Les maîtres chanteurs (Wagner); Le rêve (Grieg) Le roi d'Ys, air (Lalo), par M. Rubeau; Scènes napolitaines (Massenet); Marche héroïque (Saint-Saëns). — 21 h. 50 : Musique enregistrée : Deux airs de Rémuncho (Pierné) : Le convent d'Amezqueta, Fandanguillo. — 22 h. : Journal parlé. — 22 h. 10 : Musique enregistrée : Chrysanthèmes (Goublier); Mon sort est dans vos mains (Waller); Là haut, fantaisie (Yvain); Ta bouche, fantaisie (Yvain); Chanson druidique (Bétove); Southern Lullaby, fox-trot (Fountain); Addio a Napoli (Cottran); Cristalline, polka pour piston (Blémant); Vieille chanson bretonne (Bétove); Fantaisie sur La belle Hélène (Offenbach).

NATIONAL (Daventry) (1.554,4 m., 261,5 et 301,5 m.). — 13 h., C. H. Trewor à l'orgue. — 12 h. 45, musique légère. — 11 h. 30, musique de danse. — 15 h., concert. — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h. 30, les bases de la musique : Ouverture française (Bach). — 20 h., concert Beethoven. — 22 h. 15, concert, Ouverture dans le style italien en ré (Schubert); Menuet en la majeur (Elgar); Suite pour instruments à ent. Dans le jardin (Dubois); Deux mélodies élégiques pour cordes (Et Grieg); Solanthe (Sullivan). — 23 h. musique de danse.

MIDLAND REGIONAL (398,9 mètres). — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h. 30, H. Heard et son orchestre : La dame de pique (Suppé); Victoria et son hussard (Abraham); Le soulier (J. Ansell); Katja le danseur (Gilbert); Henri VIII (E. German). — 19 h. 30, le Midland Studio chorus. — 20 h., concert militaire.

HUIZEN (1.875 mètres). — 8 h. 15, disques. — 10 h. 30, émission religieuse. — 11 h., concert d'harmonium par M. M.-F. Jurjaanz. — 12 h. 15, concert par le trio. — 15 h. 30, concert. — 20 h., concert par l'orchestre d'Amsterdam : La reine de Saba (Gounod); L'Italienne à Alger (Rossini); Le Fremersberg (Koennemann); Wipberstume (Fucik); Loreley (Nesvadba); Les Huguenots (Meyerbeer). — 22 h. 30, disques.

ROME (441,8 m.).— NAPLES (318,8 m.). — 11 h. 30, disques. — 12 h., concert instrumental. — 13 h., retransmission de l'Académie de Sainte-Cécile. — 16 h. 30, disques. 19 h. 45, concert varié. — 20 h. 30, Fête de bienfaisance, comédie en un acte de D. Niccodemi. — 21 h., La fiancée vendue (Smetana); Tzais (Massenet).

LANGENBERG (473,4 m.). — 8 h., concert de musique religieuse. — 10 h. 25, musique de chambre. — 12 h., concert. — 13 h. 30, heure des enfants. — 15 h. 30, concert. — 17 h. 50, Petite féerie aux U.S.A. (disques). — 19 h., Une vie de Marie (August Ribegrewen). — 21 h. 30, musique légère.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(4e Chambre)

Audience du jeudi 5 janvier 1932

Présidence de M. Pommeret

— **Contrebande.** — Jules Haé, 42 ans, rattacheur, sans domicile fixe, qui a introduit par Neuville-en-Ferrain, 33 kilos de tabac étranger, a été condamné à deux mois d'emprisonnement et à une amende de 2.062 fr. 50.

— **Coups.** — Louis Lédaer, 42 ans, négociant en laines à Tourcoing, contre Ste-Anne, a été condamné à 50 fr. d'amende pour avoir frappé sa femme. Par défaut, il avait été condamné à 50 fr. d'amende.

— **Xavier Solosse**, 45 ans, domestique, rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing, a été condamné pour le même motif à 50 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis.

— **Sur la voie ferrée.** — Le sieur Julien Dondeyne, 19 ans, manœuvre, à Lille, rue de Seclin, a jeté sur la voie ferrée de Lille à Roubaix, deux pétards qu'il lançait par la fenêtre de son compartiment; 50 fr. d'amende.

— **Soyez en règle.** — M. Henri Dubois, cultivateur au hameau Wimbaqie, à Wattrelos, a employé un ouvrier étranger qui n'était pas muni des pièces d'identité nécessaires; 25 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis.

VENDREDI 6 JANVIER 1933 — 5

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Racing-Club de Roubaix aux prises avec le fisc qui lui réclame le paiement d'une somme de 22.000 francs

Telle est la nouvelle peu agréable et surtout inattendue qui arriva, il y a quelques jours, au Racing-Club de Roubaix. Le fisc, brandissant une vieille loi datant de 1874, réclamait aux « doyens » le paiement d'une somme de 22.320 francs!

Ceci, parce que, en vertu de cette loi, le R. C. R. peut être assimilé aux cercles et lieux de réunions où se paient des cotisations et où les réunions sont quotidiennes. En effet l'article 9 de la loi de finances du 16 septembre 1871 a bien établi, une taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunions, où se paient des cotisations.

Cette taxe est calculée d'une part sur le montant de la valeur locative des bâtiments, locaux et emplacements affectés à l'usage de l'établissement, et d'autre part sur le montant des cotisations. Seules sont exemptées les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, ainsi que celles exclusivement scientifiques, littéraires, agricoles, musicales, dont les réunions ne sont pas quotidiennes. La loi du 5 août 1874 a également exempté les sociétés ayant pour objet les jeux d'adresse ou des exercices spéciaux tels que chasse, sports nautiques, exercices gymnastiques, jeux de paume, jeux de boules, tir au fusil, au pistolet, à l'arc, à l'arbalète, etc., mais toujours si les réunions de ces sociétés ne sont pas quotidiennes.

Ceci d'ailleurs, n'est pas absolument une innovation, puisqu'une décision du Conseil d'Etat a jugé impossible une société de tir ouvert tous les jours à ses membres.

Mais cette loi, vieille de plus de 60 ans, n'est-elle pas devenue caduque? Surtout si l'on considère que depuis 1874, une foule de nouveaux « jeux d'adresse » tels que le football, le tennis, le basket, sans compter les sports athlétiques, la culture physique, etc.. ont vu le jour. Ce « jeu d'adresse » du bon vieux temps est devenu maintenant le sport, c'est-à-dire une chose indispensable à notre jeunesse, quelque chose qui a pris figure de panacée, qui fait partie de l'armature sociale contre les fléaux qui affaiblissent ou décèment la race.

Cette imposition ne frappe pas seulement le Racing-Club de Roubaix. Sa portée est beaucoup plus grande car combien de sociétés sportives de France se trouveraient-elles dans le même cas si cette vieille loi oubliée venait tout à coup à être appliquée intégralement et partout?

Le Racing-Club Roubaisien a décidé de soumettre l'affaire aux cinq fédérations auxquelles il est affilié, c'est-à-dire les Fédérations françaises de football, de lawn-tennis, des sports athlétiques, de basket-ball et de préparation militaire. D'autre part, M. Jules Rimet, président de la Fédération française de football, a promis de porter la question devant le Comité national des sports.

Le Racing-Club de Roubaix, société sportive amateur fondée en 1892, n'a jamais fait cette déclaration considérant en toute bonne foi qu'il n'était pas assujetti à cette taxe. Et jamais l'on ne s'avisa de lui réclamer cet impôt.

Il a fallu le professionnalisme pour que le fisc, étudiant le statut des sociétés de sport, s'aperçoive que notre grand club doyen était sous le coup de cette fameuse taxe.

Voilà où en est l'affaire. Il est probable que l'on trouvera un terrain d'entente et peut-être sera-t-il nécessaire de moderniser la loi de 1871, de façon qu'elle puisse répondre aux exigences actuelles, et laisser vivre nos sociétés sportives qui, à l'heure actuelle, ne sauraient supporter une charge supplémentaire.

RACING-CLUB DE ROUBAIX OU C. A. S. G.?

L'ÉQUIPE DU C.A.S.G.

Au premier rang : LE FEVRE, MAINFERME, ROGIEZ *et* THOMAZOWER
Au second rang : BARVILEC, LORENTZ, ROBERGE, GILLOON, SALOR *et* FALGINÉ

Les seizièmes de finale de la Coupe de France qui se disputeront dimanche ont ceci de particulier, cette année, que la répartition des forces en présence a été faite avec un équilibre à peu près parfait.

Le sort a bien fait les choses et les chances d'accéder aux huitièmes de finale sont égales pour tous les adversaires.

Dans cet ordre d'idée, le match qui se jouera à Tourcoing, au Stade de la rue de Gand, compte parmi les plus ouverts et il est certain que les deux belles équipes que nous verrons aux prises, sur le terrain des Ustiens, méritent de figurer dans les rencontres suivantes de la grande épreuve nationale.

En effet, le R. C. de Roubaix et le C. A. S. G. de Paris peuvent émettre d'égales prétentions et leurs performances antérieures sont là pour les légitimer. Dommage que le match de dimanche éliminera irrémédiablement l'un ou l'autre. Nous nous empressons d'ajouter, dommage pour ces deux sympathiques équipes, car pour le nombreux public qui assistera à cette magnifique empoignade, il est certain que la victoire certaine d'un des deux adversaires constituera une attraction de premier ordre.

Le choc Roubaix-Paris comptera parmi les grandes rencontres disputées sur le territoire de la Ligue du Nord et les sportifs régionaux, toujours friands d'émotions fortes, ne manqueront pas de venir nombreux, applaudir aux exploits de nos brillants amateurs.

En prévision de l'énorme affluence, nous insistons particulièrement pour que les spectateurs éventuels se munissent de tickets à l'avance. Les tickets sont encore en vente jusque samedi après-midi aux endroits habituels à Roubaix et à Tourcoing.

FOOTBALL-ASSOCIATION
L'HAKOAH DE VIENNE A FIVES

Après la venue de la grande équipe tchécoslovaque, le Sporting-Club Fivois va faire venir à Lille l'équipe professionnelle autrichienne Hakoah de Vienne.

L'équipe d'Hakoah pratique un football d'une qualité exceptionnelle. Sa tournée en France ne compte que des victoires. Après avo